

## S'inscrire à « Mon espace privé »

Mon espace privé

Se connecter

S'inscrire

1/ Rendez-vous sur la page d'accueil du site  
[www.msa-bourgogne.fr](http://www.msa-bourgogne.fr)

2/ Cliquez sur le lien « S'inscrire » situé dans le bloc de connexion intitulé « Mon espace privé » (en haut à droite).

3/ Complétez le formulaire d'inscription en répondant aux questions qui vous sont posées en fonction de votre profil et recevez votre code d'accès provisoire par mail ou SMS.

4/ Accédez immédiatement à votre compte « Mon espace privé » dans les secondes qui suivent votre inscription ! Dans tous les cas vous recevez une confirmation de votre inscription par courrier, à l'adresse postale liée à votre dossier MSA.

*Pour recevoir vos documents par voie électronique, choisissez votre mode de réception Internet depuis votre espace sécurisé rubrique « Mon compte » / mode de réception.*

**Votre assistance Internet : 0 969 36 37 04**

À votre disposition pour le démarrage ou l'utilisation des services en ligne.  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 (appel non surtaxé)

## Nous écrire en ligne

Pour un meilleur suivi de vos échanges avec la MSA, utilisez le téléservice « **Mes messages et mes réponses** » disponible dans « Mon espace privé » rubrique « Contact & échanges » / Mes messages.

## Nous téléphoner : 0 969 36 20 50 (prix d'un appel local)

Lundi, mardi et mercredi de 8h30 à 17h00 sans interruption  
Jeudi de 10h00 à 17h00 sans interruption  
Vendredi de 8h30 à 16h00 sans interruption

## Nous écrire par courrier postal

Une seule adresse pour les 4 départements  
Caisse Régionale MSA de Bourgogne  
14 Rue Félix Trutat - 21046 DIJON CEDEX

Pensez à nous signaler tout changement de numéro  
de téléphone fixe / portable et adresse mail.



[www.msa-bourgogne.fr](http://www.msa-bourgogne.fr)

Caisse Régionale MSA de Bourgogne

14 rue Félix Trutat

21046 DIJON Cedex

[www.msa-bourgogne.fr](http://www.msa-bourgogne.fr)



# Je prépare et je prends ma retraite La MSA à mes côtés

## Je suis Exploitant ou Salarié agricole



CRMSAB - Communication - Crédit photos : CCMISA - Mars 2018

[www.msa-bourgogne.fr](http://www.msa-bourgogne.fr)



L'essentiel & plus encore

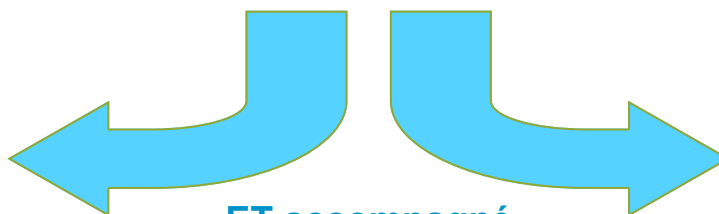
### Je m'inscris à « mon espace privé »

Rendez-vous sur la page d'accueil du site internet.

- Je clique sur le lien « s'inscrire » dans « mon espace privé » en haut à droite.
- Je complète le formulaire.
- Je reçois mon code d'accès par mail ou par SMS.
- J'accède à mon espace privé 24h/24 et 7j/7.

Sur [www.msa-bourgogne.fr](http://www.msa-bourgogne.fr)

Autonome



ET accompagné

### Tout savoir sur mes droits et démarches sur le site, rubrique « Retraite »

Rubrique « Informations sur ma retraite »

- Je réalise des évaluations et je fais mes demandes de relevés ou d'estimation.
- Je consulte le suivi de mes documents.
- Je demande un Entretien Information Retraite.
- Je pose mes questions via « mes messages, mes réponses ».

À tout moment au cours de ma carrière	À partir de 45 ans et dès que je le souhaite	Je suis chef d'exploitation agricole J - 2 ans	J - 6 mois
<p><b>Suite à la réception d'un Relevé Individuel de Situation (RIS) retraçant ma carrière :</b></p> <p>⇒ Je vérifie attentivement les données existantes.</p> <p>Si je constate l'absence de cotisation, des périodes manquantes ou erronées :</p> <p>⇒ Je sollicite un rendez-vous pour la mise à jour de ma carrière via mon espace privé.</p> <p>⇒ Je fournis les originaux des pièces justificatives d'activité ou d'inactivité permettant la mise à jour de ma carrière.</p>	<p><b>À réception de la mise à jour de ma carrière :</b></p> <p>⇒ Je sollicite un Entretien Information Retraite (EIR) via mon espace privé.</p> <p>Un bilan général sera fait au regard de l'ensemble de mes organismes de base et complémentaire, avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• des évaluations,</li> <li>• ou une Estimation Indicative Globale (EIG) de mes droits.</li> </ul> <p>Un chargé d'accueil me renseignera sur :</p> <p>⇒ Les textes qui s'appliquent à ma situation personnelle (âge, durée d'activité requise...),</p> <p>⇒ Les dispositifs existants pour améliorer mes revenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la retraite progressive,</li> <li>• la cessation d'activité,</li> <li>• le cumul emploi retraite,</li> </ul> <p>etc</p>	<p><b>Dans les 2 années précédant la date à laquelle j'envisage de prendre ma retraite :</b></p> <p>⇒ Je demande un rendez-vous Prestations/Cessation via mon espace privé.</p> <p>Un chargé d'accueil m'aidera à faire le point sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le devenir des membres de ma famille (conjoint collaborateur, aide familial),</li> <li>• mes droits à prestations (retraite, invalidité, complémentaire santé, allocations diverses...),</li> <li>• les démarches à accomplir pour cesser mon activité.</li> </ul>	<p><b>Dans les 6 mois précédant la date de mon départ à la retraite :</b></p> <p>⇒ Je contacte la MSA qui me dira quelle est la caisse qui va étudier et liquider mes droits pour les régimes salariés, salariés agricoles et sécurité sociale des indépendants. Si j'ai eu une activité non salariée agricole, ce sera nécessairement la MSA Bourgogne.</p> <p><b>Si la MSA est compétente pour étudier mon droit :</b></p> <p>⇒ Je peux faire ma demande en ligne dans mon espace privé,</p> <p>⇒ Ou je télécharge le formulaire « Demande Unique de Retraite ».</p> <p>⇒ Je complète mon dossier et je prépare toutes les pièces justificatives exigées.</p> <p>⇒ Je demande un rendez-vous via mon espace privé.</p> <p>Un chargé d'accueil vérifiera que mon dossier est complet et recevable.</p> <p><b>Si la MSA n'est pas compétente pour étudier mon droit, alors je contacte le régime indiqué.</b></p>

**Suivre ces étapes avec ma MSA, c'est l'assurance d'un traitement rapide de mon dossier.**

**RIS :** à partir de 35 ans tous les 5 ans, et à la demande

**EIR :** à la demande à partir de 45 ans

**Évaluations :** à partir de 45 ans

**EIG :** à partir de 55 ans tous les 5 ans, et à la demande